

1 I TRAITEMENTS, SALAIRES, PENSIONS ET RENTES

TRAITEMENTS, SALAIRES

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
Revenus d'activité	1AJ	1BJ	1CJ	1DJ
Abattement forfaitaire: assistants maternels et journalistes	1GA	1HA	1IA	1JA
Autres revenus imposables <i>pré retraite, chômage</i>	1AP	1BP	1CP	1DP
Frais réels <i>Joignez la liste détaillée sur papier libre</i>	1AK	1BK	1CK	1DK
Demandeur d'emploi de plus d'un an	1AI <input type="checkbox"/> COCHEZ	1BI <input type="checkbox"/> COCHEZ	1CI <input type="checkbox"/> COCHEZ	1DI <input type="checkbox"/> COCHEZ
Salaires de source française perçus par les non-résidents et salaires de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français				
Autres salaires imposables de source étrangère	1AF	1BF	1CF	1DF
	1AG	1BG	1CG	1DG

PENSIONS, RETRAITES, RENTES

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
Pensions, retraites, rentes	1AS	1BS	1CS	1DS
Pensions de retraite en capital taxables à 7,5 %	1AT	1BT		
Pensions d'invalidité	1AZ	1BZ	1CZ	1DZ
Pensions alimentaires perçues	1AO	1BO	1CO	1DO
Pensions de source française perçues par les non-résidents et pensions de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français				
Autres pensions imposables de source étrangère	1AL	1BL	1CL	1DL
	1AM	1BM	1CM	1DM

RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX

Montant perçu par le foyer par âge d'entrée en jouissance

	moins de 50 ans	de 50 à 59 ans	de 60 à 69 ans	à partir de 70 ans
Rentes <i>cas général</i>	1AW	1BW	1CW	1DW
Rentes de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AR	1BR	1CR	1DR

2 I REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS

Produits d'assurance-vie et de capitalisation soumis au prélèvement libératoire de 7,5 %	2DH
Autres produits de placement soumis à un prélèvement libératoire	2EE

REVENUS OUVRANT DROIT À ABATTEMENT *ne le déduisez pas*

Revenus des actions et parts	2DC
Revenus imposables des titres non cotés détenus dans le PEA ou le PEA-PME	2FU
Produits des contrats d'assurance-vie d'une durée d'au moins 8 ans	2CH

REVENUS N'OUVRANT PAS DROIT À ABATTEMENT

Produits des contrats d'assurance-vie d'une durée inférieure à 8 ans et distributions	2TS
Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe	2TR
Intérêts des prêts participatifs	2TT
Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe n'excédant pas 2 000 € taxables sur option à 24 %	2FA

AUTRES

Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS, 2TR, 2FA déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible	2CG
Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS, 2TR, 2TT déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible	2BH
Frais et charges déductibles	2CA
Crédits d'impôt sur valeurs étrangères	2AB
Crédit d'impôt égal au prélèvement forfaitaire non libératoire effectué en 2016	2CK

3 I PLUS-VALUES DE CESSION DE VALEURS MOBILIÈRES, DROITS SOCIAUX ET GAINS ASSIMILÉS

Plus-value après application éventuelle des abattements	3VG
Abattement pour durée de détention de droit commun	3SG
Abattement pour durée de détention renforcé	3SL
Moins-value 2016	3VH

4 I REVENUS FONCIERS *lignes 4BA, 4BB, 4BC, 4BD: report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044*

Micro foncier: recettes brutes sans abattement <i>n'excédant pas 15 000 €</i>	4BE
- dont recettes de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français	4BK

Nom du locataire et adresse

Revenus fonciers imposables	4BA
- dont revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français	4BL
Déficit imputable sur les revenus fonciers	4BB
Déficit imputable sur le revenu global	4BC
Déficits antérieurs non encore imputés	4BD
Primes d'assurance pour loyers impayés des locations conventionnées	4BF

Vous ne percevez plus de revenus fonciers après le 31.12.2016	4BN	<input type="checkbox"/> COCHEZ
Vous souscrivez une déclaration n° 2044 spéciale	4BZ	<input type="checkbox"/> COCHEZ

6 | CHARGES DÉDUCTIBLES

CSG déductible calculée sur les revenus du patrimoine	6DE	<input type="text"/>
		1 ^{ER} ENFANT 2 ^E ENFANT
Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs: <i>décision de justice définitive avant 2006</i>	6GI	<input type="text"/>
Autres pensions alimentaires versées à des enfants majeurs	6EL	<input type="text"/>
Autres pensions alimentaires versées (<i>enfants mineurs, ascendants,...</i>) sur décision de justice définitive avant 2006	6GP	<input type="text"/>
Autres pensions alimentaires versées (<i>enfants mineurs, ascendants,...</i>)	6GU	<input type="text"/>
<i>Nom et adresse des bénéficiaires</i>		
<input type="text"/>		
Déductions <i>prévues par les articles 156,II et 156 bis du code général des impôts</i>	6DD	<input type="text"/>
<i>Nature des déductions</i>		
<input type="text"/>		

ÉPARGNE RETRAITE: PERP ET PRODUITS ASSIMILÉS

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERS. À CHARGE
Cotisations PERP, PRÉFON, COREM, CGOS et produits assimilés	6RS <input type="text"/>	6RT <input type="text"/>	6RU <input type="text"/>
Plafond de déduction	6PS <input type="text"/>	6PT <input type="text"/>	6PU <input type="text"/>
Vous souhaitez bénéficier du plafond de votre conjoint			6QR <input type="checkbox"/> COCHEZ
Vous êtes nouvellement domicilié en France en 2016 <i>après avoir résidé à l'étranger pendant les 3 années précédentes</i>			6QW <input type="checkbox"/> COCHEZ
Cotisations aux régimes obligatoires d'entreprise de retraite supplémentaire ou aux contrats « Madelin » et versements exonérés sur un PERCO	6QS <input type="text"/>	6QT <input type="text"/>	6QU <input type="text"/>

7 | RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Vous trouverez les réductions et crédits d'impôt sur le nouveau formulaire n° 2042 RICI, disponible également sur impots.gouv.fr

8 | DIVERS

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERS. À CHARGE
Élus locaux <i>indemnités de fonction soumises au régime de la retenue à la source</i>	8BY <input type="text"/>	8CY <input type="text"/>	
Non-résidents: retenue à la source prélevée en France <i>Report de l'annexe n° 2041 E</i>		8TA <input type="text"/>	
Revenus de source étrangère imposables en France, ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt étranger: – impôt payé à l'étranger sur revenus de capitaux mobiliers et plus-values			8VL <input type="text"/>
– impôt payé à l'étranger sur autres revenus	DÉCLARANT 1 8VM <input type="text"/>	DÉCLARANT 2 8WM <input type="text"/>	PERS. À CHARGE 8UM <input type="text"/>
Revenus exonérés retenus pour le calcul du taux effectif <i>autres que les salaires et pensions</i>			8TI <input type="text"/>
Revenus de source étrangère imposables en France, ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français			8TK <input type="text"/>
Plus-values en report d'imposition non expiré			8UT <input type="text"/>
Revenus exonérés non retenus pour le calcul du taux effectif <i>organismes internationaux, missions diplomatiques ou consulaires</i>			8FV <input type="checkbox"/> COCHEZ
Contrats d'assurance-vie souscrits à l'étranger <i>Joignez la liste des contrats</i>			8TT <input type="checkbox"/> COCHEZ
Comptes ouverts, utilisés ou clos à l'étranger <i>Joignez la déclaration n° 3916 ou la liste des comptes sur papier libre</i>			8UU <input type="checkbox"/> COCHEZ
Vous percevez des revenus provenant d'une activité non salariée, déclarés dans la catégorie des salaires <i>rémunérations des gérants et associés art. 62 du CGI, commissions des agents d'assurance, droits d'auteur, etc</i>	DÉCLARANT 1 8VA <input type="checkbox"/> COCHEZ	DÉCLARANT 2 8VB <input type="checkbox"/> COCHEZ	

REVENUS EXCEPTIONNELS OU DIFFÉRÉS *à imposer suivant le système du quotient*

Montant total des revenus à imposer <i>n'incluez pas ces revenus dans les autres rubriques de votre déclaration</i>	ØXX	<input type="text"/>
<i>Nature, détail et année d'échéance normale de ces revenus. Pour les bénéfices agricoles indiquez le nom du titulaire et s'il est adhérent d'un CGA ou d'un OMGA.</i>		
<input type="text"/>		
<input type="text"/>		

SI VOUS DÉPOSEZ UNE DÉCLARATION DE REVENUS **POUR LA PREMIÈRE FOIS** COMPLÉTEZ CE FORMULAIRE ET **FOURNISSEZ LES DOCUMENTS INDIQUÉS**

SI VOUS ÊTES LOCATAIRE OU COLOCATAIRE

> Copie du contrat de bail de votre logement au 31 décembre 2016

SI VOUS ÊTES HÉBERGÉ À TITRE GRATUIT

> Copie du dernier avis de taxe d'habitation, de taxe foncière ou du contrat de bail de la personne qui vous hébergeait au 31 décembre 2016

> Attestation d'hébergement (voir au verso) signée par la personne qui vous hébergeait au 31 décembre 2016

SI VOUS RÉSIDEZ DANS UN HÔTEL

> Attestation d'occupation d'une chambre d'hôtel délivrée par le gérant de l'hôtel où vous résidiez au 31 décembre 2016

SI VOUS ÊTES HÉBERGÉ DANS UN FOYER

> Attestation délivrée par le foyer qui vous hébergeait au 31 décembre 2016

SI VOUS ÊTES DOMICILÉ AUPRÈS D'UN CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE OU D'UN ORGANISME AGRÉÉ À CET EFFET

> Attestation d'élection de domicile en cours de validité au 31 décembre 2016

SI VOUS ÉTIEZ RATTACHÉ JUSQU'À MAINTENANT AU FOYER FISCAL DE VOS PARENTS

Nom et prénoms des parents

Adresse des parents

**CES ÉLÉMENTS SONT INDISPENSABLES AU TRAITEMENT DE VOTRE DÉCLARATION DE REVENUS.
SANS RÉPONSE DE VOTRE PART, VOTRE DÉCLARATION NE SERA PAS PRISE EN COMPTE.
VOUS NE RECEVREZ DONC PAS D'AVIS D'IMPOSITION OU DE NON IMPOSITION.**

ATTESTATION D'HÉBERGEMENT

Les soussignés

Domiciliés à

Attestent avoir hébergé

À leur domicile depuis le

 jusqu'à ce jour ou jusqu'au

Fait à

Signature

le

JOINDRE OBLIGATOIREMENT LA COPIE DU DERNIER AVIS DE TAXE D'HABITATION, DE TAXE FONCIÈRE OU DU CONTRAT DE BAIL DE LA PERSONNE QUI VOUS HÉBERGE.

L'article 441-7 du code pénal sanctionne d'une peine d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende toute personne ayant établi une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts.